



Eglise réformée  
évangélique du Valais  
Paroisse protestante  
de Monthey et environs

**EREV – PAROISSE DE MONTHEY**  
**Assemblée générale ordinaire de Paroisse**  
**Jeudi 21 mars 2019, 19h30.**

**Procès-verbal**

**1. Ouverture**

43 personnes participent à cette assemblée ordinaire de printemps. Le président Olivier Mouthon souhaite la bienvenue aux paroissiens/ennes ainsi qu'aux représentant(e)s des autorités civiles et religieuses qui ont répondu positivement à notre invitation.

Pour les invités : M. Eric Borgeaud (Vice-président Monthey), M. Pierre-André Michel (conseiller communal Troistorrents), Mme Virginie Claret (conseillère communale Val d'Illiez), M. Olivier Turin (Vice-président Collombey), M. Jean-Luc Borel (représentant du Conseil Synodal).

Pour les excusés : M. Alphonse-Marie Veuthey (préfet), M. Bernard Duchoud (Sous-préfet), M. Robert Burri (Président du Conseil synodal), Mme Heidi Emery (conseillère municipale Champéry), Mme Sylviane Coquoz (présidente Massongex), M. Gérald Voide (curé de la Vallée d'Illiez), M. Jérôme Hauswirth (curé de Collombey-Muraz), M. Joseph Gonnet (délégué de Champéry).

L'assemblée a été convoquée dans les délais par le bulletin paroissial de décembre 2018. Le président informe qu'il y a le point 10, CP et ministres, qui a été ajouté à l'ordre du jour et il déclare cette assemblée ouverte.

Une liste de présence est mise en circulation.

**2. Lecture de la confession de foi de l'Eglise Réformée du Valais**

M. Robert Zamaradi procède à la lecture de la confession de foi.

**3. Désignation de 2 scrutateurs**

Sont désignés : MM. Jean-Paul Viredaz et Jean-Rodolphe Wassmer

**4. Adoption des PV 2018**

Les procès-verbaux ont pu être demandés au secrétariat et étaient disponibles au Temple lors des derniers cultes.

- Le PV de l'AG ordinaire de printemps du 22.03.18 est adopté.
- Le PV de l'AG ordinaire d'automne du 20.09.18 est adopté.

**5. Rapport du CP**

Les rapports détaillés de chaque ministre ont pu être consulté au secrétariat et au Temple lors des derniers cultes et lors de l'AG de ce soir. Le rapport du CP est présenté par Sylvie Fracheboud.

*« Chères paroissiennes, Chers paroissiens, Mesdames, Messieurs,  
L'année 2018 aura été marquée par deux évènements majeurs : le chantier de la Cure et la mise en place du nouveau Conseil.*

*La Cure :*

*Un bâtiment, c'est toujours le résultat d'une époque. On peut l'aimer ou ne pas l'aimer. Nous avons transformé le patrimoine de la paroisse, nous l'avons fait évoluer. Nous l'avons respecté et en sommes fiers. Le chantier de la Cure s'est terminé fin juin. L'inauguration du bâtiment a eu lieu le 19 juillet 2018. Le pasteur Zamaradi a pu prendre possession de son bureau rapidement et les locataires ont emménagé le 1<sup>er</sup> août. C'est l'agence MDK à Monthey qui s'occupe de la gestion de la location.*

*Je désire remercier tous les membres de la Commission de Biolle 2 qui depuis mars 2017 se sont engagés dans le chantier en compagnie de M. Biollay, l'architecte. Les aspects techniques et financiers ont été traités soit directement sur le chantier ou lors des séances, 17 au total. Et ce n'est pas fini. Les extérieurs doivent encore être aménagés. Un dossier plus complet vous sera présenté au point 9 de l'ordre du jour.*

*Les nouveaux membres du Conseil :*

*Trouver des personnes prêtes à investir du temps et de l'énergie n'est pas chose aisée. Nous avons néanmoins accueilli cinq nouveaux membres au Conseil de paroisse. Au début de l'été, une personne nous quittait déjà. Faire sa place, prendre connaissance des dossiers, comprendre le fonctionnement de la paroisse autant sur le plan spirituel que financier, découvrir les personnalités de nos ministres, rendent la fonction de conseillère et de conseiller passionnante et intéressante. Mais n'oublions pas qu'elle reste bénévole.*

*C'est pour cette raison que les recherches entreprises depuis 2017 pour remplacer Mme Ecoffey, ancienne trésorière, sont restées vaines jusqu'à aujourd'hui malgré plusieurs entretiens. Heureusement, elle ne nous a pas laissé tomber et a poursuivi son travail hors Conseil. Le Conseil de paroisse la remercie infiniment pour son travail accompli tout au long de l'année.*

*Le cahier des charges des conseillers de paroisse est rythmé par 15 séances par année dont deux pour la préparation des Synodes de printemps et d'automne. Je prépare et conduis aussi les séances du bureau – 12 par année – séances composées de la secrétaire et des ministres.*

*Les aspects financier et spirituel de la paroisse sont le baromètre de notre Eglise. L'état des finances est régulièrement contrôlé. Vous pourrez le constater lors de la présentation des comptes. Chaque dossier est étudié dans les moindres détails avant de passer à l'exécution. Nous essayons toujours de trouver la solution la plus adéquate possible. Je tiens à remercier toutes les personnes qui y contribuent.*

*Du point de vue spirituel, notre église vit une période passionnante car elle est confrontée à des défis importants : se repositionner pour tenir compte des changements sociétaux en cours, trouver des réponses adéquates à la pénurie ministérielle annoncée, répondre aux besoins spirituels de nos contemporains. Nous avons constaté une augmentation de la participation des familles. Ceci nous conforte dans l'idée que nous sommes engagés sur le bon chemin. Les accompagnements demeurent personnalisés et nécessitent beaucoup de temps, de volonté et de don de soi. Nous avons aussi des adultes qui adhèrent à notre paroisse.*

*Le travail auprès de la Jeunesse s'est intensifié. Le groupe de jeunes a pris possession du local sous Biolle. Ils sont environ une dizaine à se rencontrer une fois par mois.*

*Vous pourrez donc constater que la vie et la gestion de la paroisse s'organisent aussi bien dans les coulisses, autour d'une table ou sur un banc d'église. Les ministres disent merci pour les encouragements à poursuivre leur engagement sans encombre et merci à toutes celles et ceux qui au nom du Christ rendent la paroisse vivante et accueillante. Un ministre sans laïcs engagés ne peut rien faire. Je dis merci à toutes celles et ceux qui par leurs remarques constructives, leur engagement, leur sollicitation à des entretiens personnels et*

*leur bienveillance ont permis de faire avancer les grands et les petits projets. Ensemble nous construisons l'avenir de la paroisse !*

*Pour le Conseil de paroisse*

*Sylvie Fracheboud*

*Présidente »*

Le rapport est accepté par acclamation. Remerciements aux bénévoles.

## **6. Comptes 2018**

Les comptes ont pu être consultés au secrétariat et au Temple lors des derniers cultes.

Présentés sur écran par Mme Sylvie Fracheboud, les comptes clôturent avec un bénéfice de CHF 1'342.25.

Au point 4403, M. Philippe Ritter demande ce qui est inclus dans le montant. Réponse : réseau Swisscom, le router ainsi que les portables des ministres.

Mme Sylvie Fracheboud profite de cette présentation pour remercier les donateurs.

M. Cyril Borboën s'interroge sur les produits extraordinaires des pubs sur le site internet. Il lui est répondu que les contrats n'ont pas été renouvelés.

### **6bis fonds local de rangement**

Au vu des finances actuelles de la paroisse, le CP renonce à construire ce local de rangement et propose d'affecter le montant reçu suite à l'appel de don, soit CHF 15'000, en diminution de la dette de la cure. M. Philippe Ritter demande si la paroisse a vraiment besoin de ce local. M. Mario Giacomino répond qu'en son temps, ce local semblait indispensable pour ranger les chaises et les chariots des tables et qu'à la longue, il est constaté que ce système compliquerait la vie des utilisateurs.

M. Cyril Borboën pose une question sur la méthode à appliquer concernant le vote sur ce point. Faut-il voter immédiatement avec les comptes ou après la discussion concernant la cure. Il est convenu que le vote se fasse avec l'acceptation des comptes de l'exercice 2018.

## **7. Rapport de vérification des comptes**

M. Cyril Borboën a lu le rapport des vérificateurs. Il recommande à l'Assemblée de les approuver et d'en donner décharge au Conseil de Paroisse et sa trésorière.

## **8. Approbation des comptes et décharge à la trésorière et au CP**

### **a. Fonds local de rangement**

La ventilation du fonds local de rangement dans le compte BCV Club 103.212.59.10, destiné au financement des transformations de la Cure est approuvé par acclamation, sans opposition ni abstention.

### **b. Comptes de l'exercice 2018**

Les comptes 2018 de la paroisse sont approuvés à l'unanimité par acclamation, sans opposition ni abstention. Décharge est donnée au CP et à la trésorière.

M. Olivier Mouthon remercie tout particulièrement Mme Micheline Ecoffey qui, malgré sa démission du CP l'an dernier, continue à assurer jusqu'à ce jour, la tenue de la comptabilité.

## 9. La Cure : situation financière et demande de crédit complémentaire

M. Guy Chessex fait une présentation sur écran à l'Assemblée en commençant par un bref historique. Il y a un dépassement de budget de CHF 50'000 pour l'isolation de la toiture, le changement de l'arrivée d'eau ainsi que l'achat d'une nouvelle cuisine. Deux plans financiers ont été préparés ; le premier, sans financement de tiers, qui montre un montant de CHF 23'390.00/ an de frais de fonctionnement, CHF 26'040 de loyers encaissés et un excédent de CHF 2'650.00/an ; le deuxième, avec financement de tiers (Un dossier a été envoyé à l'EREV et une discussion est prévue avec la commune de Monthey), qui montre un montant de CHF 18'890.00/an de frais de fonctionnement, CHF 26'040.00 de loyers encaissés et un excédent de CHF 7'150.00/an. Chaque fois, il est prévu de verser le montant des excédents au fond de rénovation ou amortissement pour aménagements extérieurs.

Après le vote de toute à l'heure de verser le montant de CHF 15'000.00 du fonds pour le local de rangement en diminution de la dette de la cure, il est demandé à l'assemblée de voter pour l'augmentation du prêt hypothécaire de CHF 470'000.00 à CHF 530'000.00 pour financer le solde des travaux et payer le solde des factures.

M. Guy Chessex remercie les membres de la commission Biolle 2 (Mme Sylvie Fracheboud, MM. Jean-Rodolphe Wassmer, Jürg Kilchenman, François Enggist et Marcel Renck). Elisabeth Ritter rappelle qu'une personne s'était déclarée d'accord d'assurer gratuitement la gérance de l'appartement en location. Guy Chessex lui répond qu'après discussion avec cette dernière ce n'était plus le cas. Il a fait un résumé de ces discussions à la commission. Le choix de la commission s'est porté sur la gérance la moins chère, soit MDK. Le contrat est renouvelable d'année en année.

M. Philippe Ritter propose qu'on accepte un montant de CHF 50'000.- couvrir les montants déjà engagés et que les paroissiens s'occupent des aménagements extérieurs. M. François Enggist informe l'assemblée qu'il va se charger lui-même de faire la barrière, pour faire des économies, et que c'est la Commune qui va faucher devant la cure. Les autres travaux prévus doivent être effectués au printemps et pas plus tard. Le mur et la haie doivent être terminés et l'engazonnement reste à faire. Il est demandé de voter pour savoir quelle proposition sera votée :

a. proposition du Conseil de paroisse, soit l'augmentation du prêt hypothécaire de CHF 470'000.00 à CHF 530'000.00 pour financer le solde des travaux et payer le solde des factures : 33 voix pour

b. contre-proposition de M. Philippe Ritter, soit l'augmentation du prêt hypothécaire de CHF 470'000.00 à CHF 520'000.00 et utiliser les rentrées d'argent pour faire les travaux : 1 voix pour.

Il est donc procédé au vote pour la proposition « a » du Conseil de paroisse. L'augmentation du prêt hypothécaire de CHF 470'000.00 à CHF 530'000.00 est acceptée par : 1 opposition, 1 abstention et 31 voix pour,

## 10. CP et ministres

M. Olivier Mouthon informe l'assemblée de la démission de Mme Nakouty Luyet du Conseil de paroisse. Il lit l'e-mail envoyé par Mme Luyet à la présidente du CP.

Mme Gwendoline Noël, diacre stagiaire, se présente devant l'assemblée. Elle est en stage dans notre paroisse à 50% pour une durée de 26 mois. M. Mario Giacomino parle de notre église formatrice. Mme Noël doit suivre 60 jours de formation résidentielle les 18 premiers mois de son stage, ce qui signifie qu'elle sera présente en paroisse à environ 25%.

L'accent sera mis sur les activités diaconales des repas communautaires en tant qu'aumônière ; elle sera intégrée au GOAR ; elle participera aux matinées d'éveil à la foi et fera partie de l'équipe d'organisation des cultes J'y vais. Elle fera aussi des actes ecclésiastiques, des cultes et fera de l'aumônerie des prisons et des EMS.



M. Robert Zamaradi présente une candidate au Conseil de paroisse. Il s'agit de Mme Magali Déglise qui habite à Collombey le Grand. Elle a intégré le groupe biblique pour approfondir sa connaissance du protestantisme. Elle a pu suivre des séances du Conseil de paroisse afin d'en prendre les PVs et souhaite intégrer le Conseil de paroisse. Elle sera élue lors d'une prochaine AG.

### 11. Message des invités

M. Pierre-André Michel transmet les salutations du conseil communal de Troistorrents et félicite la tenue des comptes et le dynamisme de la paroisse.

Mme Virginie Claret transmet les salutations du conseil communal de Val d'Illiez. Elle trouve qu'il y a toujours plus de monde à l'AG ce qui montre un intérêt pour la vie de paroisse. Elle félicite le Conseil de paroisse et les ministres pour leur travail et la gestion de la paroisse. Elle remercie aussi le secrétariat pour le travail accompli.

M. Olivier Turin s'excuse pour le retard et félicite la paroisse pour la tenue des comptes. Il transmet les salutations du conseil communal de Collombey.

M. Eric Borgeaud transmet les salutations de la municipalité de Monthey. Il félicite la tenue des comptes et remercie pour les efforts consentis. Il trouve que la cure mérite des aménagements en conséquence et informe que la commune va voir comment elle peut participer. Il remercie les personnes pour leur engagement et la cohésion sociale que la paroisse apporte dans la commune.

M. Jean-Luc Borel apporte les salutations du Conseil Synodal lors de cette première AG de printemps de la législature 2018-2022. Le CS a été invité à visiter les paroisses et informe que le CS est prêt à apporter le soutien nécessaire et analyse la demande de soutien financier. Le CS remercie la paroisse pour son engagement. Il parle de sa succession au prochain synode et qu'un candidat a été trouvé pour être trésorier. Il s'agit de Stéphane Kronbichler de Sion.

### 12. Divers

M. Mario Giacomino informe l'assemblée qu'à partir de maintenant, les paroissiens recevront un « Paroisse info » par e-mail en remplacement du Ptit Signe qui devenait trop cher. Il remercie Océane Pittet, la créatrice de ce nouveau média. Une liste est mise à disposition pour les personnes présentes qui souhaitent transmettre leur adresse e-mail. Il sera toujours possible d'obtenir une version papier qui sera disponible au secrétariat et au Temple. La paroisse est aussi prête à l'envoyer par la poste à ceux qui le souhaitent.

### 13. Clôture

Le président met un terme à cette assemblée ordinaire de printemps, il est 21h40. Tout le monde est invité à partager le verre de l'amitié.

Monthey, le 21 mars 2019

Le président



Olivier Mouthon

La secrétaire



Pauline Dorsaz